

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône Alpes N° AURA-2020-Exp-041**

**AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE**

**Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel**

**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**Commission Alpes Ain**

Référence du Projet (N° ONAGRE) : 2020-11-17-01017

Dénomination du projet : demande de renouvellement d'autorisation pour la capture, la détention, les soins puis le transport vers d'autres établissements (laboratoires, centres de soins ou de reproduction) d'espèces animales protégées, y compris celles listées à l'AM du 9 juillet 1999 (espèces en voie d'extinction)

Lieu des opérations : zone d'intervention du Tichodrome

Bénéficiaire : Centre de soins le Tichodrome

**MOTIVATION OU CONDITIONS**

Le centre de soins de la faune sauvage du Tichodrome présente toutes les compétences et l'expérience pour assurer la capture, la détention, le soin et le transport des individus des espèces visées par la demande de renouvellement d'autorisation.

Pour les éventuelles loutres récupérées, il faudra autant que possible minimiser les trajets donc favoriser les transferts vers le centre de soins « Panse-Bêtes » dans le Puy-de-Dôme.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE  FAVORABLE SOUS CONDITIONS

DÉFAVORABLE

FAIT LE 31/12/2020

SIGNATURE

